

Les Générateurs

Le réseau national des conseillers éolien et photovoltaïque

Le mandat qui débute est l'occasion d'accélérer sur la production locale d'énergie renouvelables

Dans un contexte de transition énergétique et de nécessaire adaptation de nos territoires face au dérèglement climatique, le développement des énergies renouvelables constitue un enjeu stratégique majeur. Ce cap est réaffirmé dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie 3.

La production sur le territoire permet de créer et de partager de la valeur, en garantissant des retombées économiques locales au-delà des seules recettes fiscales, tout en offrant l'opportunité aux collectivités de s'impliquer dans un développement maîtrisé. Le début des mandats locaux est le moment idéal pour cela.

Être partie prenante de la gouvernance des projets permet de participer aux stratégies de développement, d'apporter son expertise du territoire et de conserver une maîtrise des choix d'aménagement (notamment en matière d'intégration paysagère, de préservation du patrimoine et de la biodiversité).

Produire de l'électricité renouvelable, locale et durable participe également à la souveraineté énergétique des territoires, en réduisant notre dépendance aux ressources étrangères dont le contexte géopolitique prouve la vulnérabilité.

Au-delà des aspects techniques et économiques, ces démarches sont aussi l'occasion de construire des projets collectifs et d'instaurer un dialogue territorial de qualité avec les citoyens, condition essentielle de leur acceptabilité et de leur réussite.

Soyez aux manettes de la transition énergétique de votre territoire

Les collectivités territoriales disposent de plusieurs leviers d'action pour contribuer au développement des projets d'énergies renouvelables, tout en veillant au respect de leurs obligations réglementaires.

Elles peuvent investir en prenant part au capital de projets portés par des entreprises privées, ce qui leur permet à la fois de percevoir des dividendes et de participer aux décisions stratégiques. Elles peuvent également investir directement dans le développement de projets sur leur propre patrimoine, valorisant ainsi leurs bâtiments et leurs fonciers.

Par ailleurs, les collectivités jouent un rôle clé de facilitation en apportant un soutien opérationnel aux porteurs de projets, en simplifiant la mise en contact, en mettant à disposition du foncier et en accompagnant la concertation locale.

Les Générateurs : votre réseau neutre, expert et gratuit mis en place par l'ADEME dans les régions

Les Générateurs est un réseau national co-financé par l'ADEME, la majorité des Régions et certaines des structures porteuses. Les conseiller.es sont employés au sein de syndicats d'énergie, d'agences locales énergie climat, d'agences régionales énergie climat ou encore d'associations. Les missions principales des conseiller.es sont :

-  Apporter un conseil objectif et indépendant aux collectivités pour les sensibiliser aux énergies renouvelables électriques (éolien et photovoltaïque).
-  Aider à l'émergence de projets d'énergies renouvelables et offrir une expertise technique, juridique et financière neutre et gratuit.
-  Accompagner les élus afin que les choix et les intérêts de la collectivité soient entendus.

En 2025, plus de 1500 collectivités ont été accompagnées pour s'impliquer davantage dans les projets d'énergies renouvelables sur leur territoire, lever certains points de blocage ou encore initier un nouveau projet de production. Près de 1300 projets concrets ont été accompagnés au cours de l'année et le taux de satisfaction auprès des bénéficiaires enquêtés est de 8/10.

« Service indispensable pour aider les collectivités territoriales qui n'ont pas assez de ressources internes pour mener des projets énergies renouvelables face à des prospecteurs privés qui n'hésitent pas face à des élus ou agents de collectivités néophytes et crédules. »

- DGS d'une commune de 1400 habitants -

« Un réseau comme Les Générateurs est indispensable pour les collectivités, tant sur des conseils spécifiques que sur l'aide à la décision d'un projet dans sa globalité. »

- Service technique d'une Com Com de 11000 habitants -

➔ Vous vous posez des questions sur le développement des énergies photovoltaïque et éolienne sur votre territoire ? Vous souhaitez vous impliquer dans projet en cours ou à venir ? Les conseillers du réseau Les Générateurs dans votre région sont là pour répondre à vos sollicitations.

Contactez les Générateurs

Le réseau est présent dans 16 régions et DROM. Les conseillers sont rattachés à des structures locales : syndicats d'énergie, agences locales énergie climat, agences régionales énergie climat, associations, etc.

Les communes et intercommunalités peuvent gratuitement solliciter les services du réseau en se rapprochant de ces structures. L'annuaire complet est disponible sur le site <https://lesgenerateurs.ademe.fr/>.

